

RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE REMPLACEMENT DU COMPRESSEUR D'ÉVAPORATION DE L'USINE LSR

1 Le projet de remplacement du compresseur d'évaporation de l'usine LSR a été approuvé le
2 27 juin 2019, par la décision D-2019-073 de la Régie de l'énergie (Régie). Dans celle-ci, la Régie
3 demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport
4 annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

5 Comme les travaux du projet ne sont pas complétés et que les coûts projetés ne dépassent pas
6 15 % des coûts initiaux, Énergir présente un suivi allégé pour la section des coûts et ne présente
7 pas d'impact tarifaire, conformément à la décision D-2023-116. Un suivi complet sera présenté
8 l'année où Énergir demandera la fin du suivi.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

9 Au 30 septembre 2023, depuis le dernier rapport annuel, les travaux suivants ont été complétés :

- 10 • Réparation du compresseur à la suite de l'incident survenu en décembre 2022;
- 11 • Remise en service de l'équipement en juin 2023;
- 12 • Poursuite des correctifs identifiés sur la liste de déficiences du projet;
- 13 • Archivage de la documentation technique du projet.

14 En ce qui a trait à l'échéancier global du projet, une défaillance importante de l'équipement est
15 survenue en décembre 2022, ce qui a retardé le transfert du projet aux opérations. Bien que les
16 réparations aient été effectuées sous garantie par le fournisseur, ce bris a entraîné un retard de
17 plusieurs mois dans la complétion des travaux.

18 Par ailleurs, les correctifs mentionnés dans le suivi du projet déposé dans le cadre du dossier du
19 Rapport annuel 2022¹ ont été implémentés et ces éléments sont considérés comme étant résolus.
20 Cependant, le fournisseur devra effectuer des modifications additionnelles sur le système de

¹ B-0127, Énergir-23, Document 1.

- 1 refroidissement des gaz comprimés afin d'améliorer son opération hivernale. Énergir anticipe que
2 ces correctifs seront réalisés en juin 2024.

2. COÛTS DU PROJET

- 3 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement
4 ainsi que les coûts projetés du projet en date du 30 septembre 2023.

	Budget initial	Projection finale	Écart	Écart
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(%)
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3) / (1)
Projection des coûts globaux	18 957	18 255	(702)	(4 %)
Contributions externes	0	0	0	0
Total Énergir	18 957	18 255	(702)	(4 %)

3. CONCLUSION

- 5 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de remplacement du**
6 **compresseur d'évaporation de l'usine LSR.**